



La Lettre d'INFORMATION de la MAIRIE de MALVEZIE

26 JANVIER 2019- N°19

Quelques infos...

Soirée Thermographie

Si vous souhaitez vous informer sur toutes les aides existantes concernant le chauffage et l'isolation de votre maison, un Conseiller Info-Energie, M. Flavien LALLART a été nommé sur le COMMINGES.

Le **vendredi 8 février à 18h30**, il viendra à la Salle des Fêtes exposer l'intérêt financier et écologique de la rénovation énergétique des logements et les différents dispositifs d'aide mis en place par les pouvoirs publics.

VENEZ NOMBREUX VOUS INFORMER GRATUITEMENT.

Grand Débat National

Suite aux mouvements sociaux que vit actuellement notre pays, un Cahier de Doléances avait été ouvert en Mairie du 10 au 16 décembre 2018. il avait permis de recueillir les contributions de 7 habitants de notre commune qui ont été ensuite transmises aux parlementaires par le biais de l'association des Maires Ruraux de France.

Le Gouvernement engage aujourd'hui un grand Débat National portant sur quatre thèmes couvrant les grands enjeux de la Nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition énergétique, la démocratie et la citoyenneté. Tout citoyen français est appelé à participer à ce débat pour y apporter son témoignage, faire part de ses attentes, de ses solutions.

A l'initiative des communes de SAUVETERRE-de-COMMINGES, GENOS, PAYSSOUS et MALVEZIE, une soirée débat sera donc organisée le vendredi 15 février à 20h30 à la Salle des fêtes de SAUVETERRE .

VENEZ NOMBREUX...

Mise à disposition broyat

Le broyat de végétaux réalisé cet automne grâce au broyeur du SIVOM est à disposition des habitants pour leurs jardins. Pour en récupérer, appeler le 07 80 38 77 70. Cette opération pourrait être reconduite ce printemps afin de permettre le recyclage des produits des tailles de printemps. Si vous étiez intéressés, faites-vous connaître auprès de la Mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

La dernière réforme de l'inscription sur les listes électorales et la mise en place du Répertoire Electoral Unique qui sera géré par l'INSEE autorise désormais l'inscription sur les listes électorales tout le long de l'année (et ce pratiquement jusqu'à 2 mois avant la date d'un scrutin). En conséquence, si des personnes non encore inscrites souhaitent participer aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, il est temps pour eux de s'inscrire sur les listes électorales de la commune de MALVEZIE. Pensez-y.